

Pour conclure

A la fin d'une telle journée, il ne serait pas raisonnable de se lancer dans un long développement conclusif ; je serai donc bref.

D'abord je voudrais vous remercier pour votre présence. Votre nombre témoigne probablement de ce que la pratique de l'enquête sociale sort peu à peu de la confidentialité qui a longtemps été sa réalité. La présence parmi vous de nombreux travailleurs sociaux, donne à entendre que cette pratique, qui intéresse en premier chef le monde judiciaire, peut aussi susciter un intérêt auprès de ceux dont le métier est d'accompagner, à un titre ou à un autre, des publics souvent fragilisés.

Je voudrais évidemment remercier mes trois collègues, Isabelle, Nelly et Malika, qui se sont livrées à cet exercice, difficile, de présentation d'une situation, et à travers elle, de leur pratique.

Il faut remercier également Marie VALISSANT, pour son exposé introductif qui a permis de situer le contexte, Cecile LE GAC et Pierre-André JULIÉ pour leurs commentaires et les échanges qu'ils ont suscité, et enfin Alain VOISINNE pour son écoute attentive et les quelques éléments de sa réflexion qu'il nous a apportés.

Je n'oublie pas l'ARIFTS, qui, non seulement a accepté d'héberger cette manifestation mais aussi nous a accompagné dans sa construction. Je pense en particulier à Thierry CHARTRIN et Carine MORISSEAU, sans oublier ceux, que je ne connais pas, les petites mains sans doute, qui ont participé à un titre ou à un autre à la réalisation de cette journée.

Je remercie enfin mes collègues du groupe angevin, au sein duquel ce projet a germé, et qui ont contribué à le penser, à lui donner forme.

La question des suites de cette manifestation se pose. L'enregistrement vidéo qui a été réalisé pourrait-il nous permettre de construire des actes de la journée par exemple ? Il est trop tôt pour le dire, mais la question a été soulevée.

S'est posée également à nous, au cours de notre collaboration avec l'ARIFTS, celle d'une réflexion à mener ensemble autour d'un projet de formation à l'enquête sociale. On sait que c'est une demande qui est régulièrement faite auprès de l'ANDES ; on sait aussi qu'il existe peu d'offres en la matière. Ce serait sans doute une expérience intéressante que d'allier le savoir-faire d'un institut de formation à celui issu de nos pratiques et des élaborations qu'elles suscitent. Nous y songeons donc.

Merci encore à vous et bon retour.

Alain THIERY,
le 11 octobre 2019